

Avis de constitution

SOCIETE « PREMIUM COMMODITIES WORLDWIDE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
9ème TRANCHE, Lot 689, Ilot 31

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 06/05/2025 reçus par Me TANDIA Oumar, , et enregistrés au CEPICI le 13/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PREMIUM COMMODITIES
WORLDWIDE »

Objet : La Société a pour objet directement ou indirectement en République de Côte d'Ivoire :

- COMMERCE GENERALE,
- NEGOCE ;
- IMPORTS-EXPORTS ;
- ACHAT, VENTE DE METAUX PRECIEUX,

- Construction, Bâtiments (BTP), Gestion immobilière,
- Et pour la réalisation de l'objet social : l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.
- La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer, ayant un objet similaire, connexe ou non, la Représentation,

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et autres se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini, ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème TRANCHE, Lot 689, Ilot 31

Dirigeant(s) M OHENE-MANTE SAMUEL (COGÉRANT), M AMOA ALBAN HILMAR AKRÉ (COGÉRANT), M N'GUESSAN KOUADIO ARMAND (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04030 du 21/08/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51285/GTCA/RC/2025 du 21/08/2025

